



COMPLEXE La Gauthière

RAPPORT D'ACTIVITE 2016

I. CONTEXTE

1.1. Population

Le complexe La Gauthière accueille des adultes majeurs des deux sexes, porteuses d'un handicap moteur inné (de type Infirmité Motrice Cérébrale, IMC) ou acquis (de type Traumatisme Cérébraux-Crânien) sans déficience intellectuelle ni trouble du comportement importants.

Son objet :

- ➔ Prendre soin
- ➔ vivre des relations enrichissantes avec leurs pairs et avec les professionnels (dimension accueil) ;
- ➔ Favoriser la socialisation et l'épanouissement à travers la pratique d'activités à leur mesure en interne (sur site) et à l'extérieur (partenariat avec une piscine municipale, centre équestre...);
- ➔ Maintenir leurs acquis voir développer leurs capacités cognitives, motrices, relationnelles ;
- ➔ Favoriser ou conforter leur autonomie ;
- ➔ Promouvoir l'ouverture sur l'extérieur.

Ces éléments sont communs et font socle pour le développement de la complémentarité, transversalité des services et établissements du Complexe La Gauthière.

Origine du handicap moteur :

	CAAJ	VACHER	MAS	ESAT
Infirmité Motrice Cérébrale	54%	72%		
Traumatisme crâniens ou lésions cérébrales	33%	5%		
Autres pathologies	13%	23%		
	CAAJ	VACHER	MAS	ESAT
Se déplacent en fauteuil roulant	21	61%		
Hommes	56%	68%	50%	68%
Moyenne Age	46 ans	37ans	39 ans	32 ans

1.2. Présentation des Etablissements

	Capacité INITIALE	Nb de journées d'ouverture	Nb de journées retenues	Ouverture	Prix de journée
CAAJ	20	220	4 800	juillet 2013	113,69 €
H VACHER	41+1	365	12902	Janvier 1978	194.43
R SAUNIER	19 +1	365	7300	Juillet 2009	121,44 €.
MAS	28+2	365	10220	Décembre 2011	282.83
ESAT	69 (79 pers)	220	15180	Janvier 1978	
SAVS	30	365	10950	juillet 2009	30.79

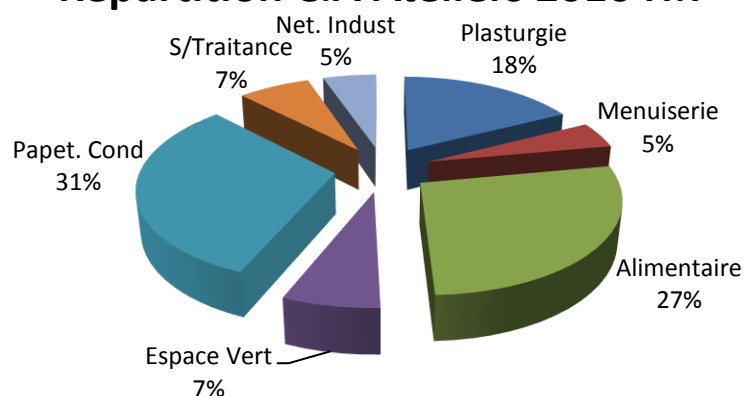
Projets établissements	
CAAJ	Il s'agit de proposer à des personnes qui ne peuvent accéder au travail ou qui travaillent à temps partiel (en complément de leur activité professionnelle) un accueil en journée (de 1 à 5 jours/semaine) et des activités avec un planning modulable en fonction de leurs projets, besoins, capacités et attentes, et ainsi de leur permettre
Accueil temporaire	Toute personne handicapée peut bénéficier d'une période de séjour en accueil temporaire de 90 jours maximum (fractionnée ou non) par an dans un établissement. Le Foyer Henri Vacher dispose d'un studio où il peut accueillir temporairement des résidents. Outre des prestations d'hébergement, la personne accueillie bénéficie d'un accompagnement dans les actes de la vie quotidienne et peut participer aux différentes activités socio-culturelles proposées par l'équipe éducative du Foyer.
H VACHER	Le foyer offre un lieu de vie et d'hébergement des Travailleurs Handicapés, dans lequel chacun bénéficie d'une prise en charge adaptée, personnalisée et d'un projet de vie qui intègre de nombreuses activités. Le déploiement de la vie sociale au foyer a pour objectifs : D'inscrire le résident dans une dynamique de projet, D'accompagner le cheminement du résident et de sa famille dans son projet de vie sociale en fournissant l'accompagnement nécessaire à l'accomplissement des démarches administratives, notamment en leur permettant de partir en vacances, De valoriser le résident en tant que personne ; lors des activités, les personnes hébergées parlent plus d'eux-mêmes, s'ouvrent davantage, De donner des repères, de rappeler le cadre, d'éviter l'isolement, De créer du lien entre les résidents et avec les équipes.
R SAUNIER	L'équipe réalise les accompagnements dans les actes essentiels de la vie quotidienne et également des accompagnements externes.
SAVS	Accompagne des personnes avec des niveaux de handicap divers, en moyenne léger. Certaines personnes utilisent un fauteuil roulant, parfois électrique, pour se déplacer. Chaque personne reste suffisamment autonome, pour effectuer une grande partie des actes de la vie quotidienne, moyennant une aide relative de la part de l'équipe.
MAS	réponses adaptées aux besoins des personnes accueillies qui ne sont plus en lien avec le travail. Indépendance et confort physique Qualité de l'environnement A travers les activités ; valorisation et l'estime de soi, appartenance à un groupe, développement ou maintien des capacités physique et/ou cognitives.

❖ **ESAT LA GAUTHIERE**

Double vocation de cet établissement, à la fois médico-sociale, accompagnement des personnes à l'emploi en milieu protégé et économique, de production de biens et services marchands.

- ➔ Le personnel de l'ESAT délivre des prestations aux travailleurs **en accord avec leurs projets professionnels respectifs.**
- ➔ **L'accompagnement, au travers des apprentissages et de la mise en œuvre de nouvelles techniques professionnelles,** répond aux objectifs de l'ESAT.
- ➔ **L'intégration individuelle et/ou collective au sein d'entreprises locales** est difficile à développer de par la disponibilité nécessaire d'un moniteur et la relation de confiance à établir et à entretenir avec les chefs d'entreprise.
- ➔ **Prestations sociales** de l'ESAT

Répartition C.A Ateliers 2016 H.T

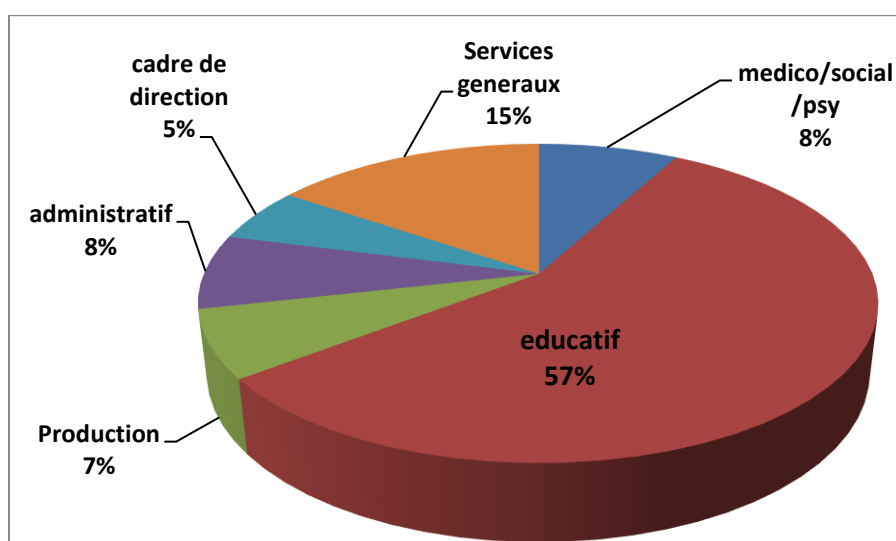


1.3 La démarche qualité

Démarche Qualité	Evaluation interne		Evaluation externe	plan d'amélioration continue
CAAJ	d'avril à juin 2014	61 actions demandées et 51 clôturées	28 et 29 avril 2016	10 actions demandées, 6 clôturées
H VACHER	2013	54 actions demandées et 24 clôturées	2014	13 actions demandées : 7 terminées
R SAUNIER	2012	36 actions demandées et 34 clôturées	2014	5 actions demandées : 4 terminées
MAS	X	X	X	X
ESAT	2013	55 actions demandées et 48 clôturées	2014	15 actions demandées : 6 terminées
SAVS	2015	38 actions demandées et 4 clôturées	X	X

II. ELEMENTS SIGNIFICATIFS 2016

2.1. Personnel d'accompagnement



2.2 Formation du personnel

<i>Intitulé de la formation</i>
Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
Bienveillance des usagers
septembre 2015 à raison de 2h/mois : Mise en place d'analyse des Pratiques Professionnelles
La coordination : une activité nouvelle au service des projets et des équipes
Les écrits professionnels
La connaissance des personnes adultes ayant subi un traumatisme crânien ou cérébraux-lésées
Les bonnes pratiques d'hygiène en atelier culinaire : Connaître les normes HACCP
Bienveillance et bien-être au travail
sophrologie
Aide médico-psychologique
Gestes et postures
Recyclage Evacuation Sécurité Incendie
Santé au travail

⇒ Formation/ Objectifs 2017 :

- Mettre en place des actions de formation correspondant aux préoccupations des professionnels et aux besoins spécifiques inhérents à nos missions (ex : Bienveillance et bien-être au travail) ;
- Formaliser l'organisation du service lors d'absences de professionnels (**Plan de gestion des remplacements**)
- Poursuivre notre participation à la formation de futurs professionnels ;

2.3 Plan de formation des travailleurs :

Des formations collectives et individuelles en 2016, sur les thèmes suivants :

Intitulé de l'action de formation	Nb de TH
Sécurité en ébénisterie	8
Tenue vestimentaire et présentation de soi. Session 1 (féminine, maquillage.....)	8
Tenue vestimentaire et présentation de soi. Session 2 (masculine, prendre soin de son corps et de son image)	7
Bilan professionnel/de compétences	2
Montage de meuble	8
Accroître son savoir de base (Formation à cheval sur fin 2016 début 2017 à signaler l'appréciation positive des travailleurs)	8
RSFC Tonte n'a pas pu être programmée aussi à décaler sur le plan de formation 2017	1
6 formations proposées	31 TH en formation

2.3. Le partenariat

- **Partenaires institutionnels :**
 - MDPH antenne Aubagne ;
 - ERILIA (bailleur social) ;
 - Mairie d'Aubagne : commission d'attribution des logements.
 - CCAS Aubagne et communes environnantes.
 - Le SAMSAH TCCL13 (antennes d'Aubagne/La Ciotat et de Marseille Sud),
 - Le SAMSAH et le CRF de Valmante (UGECAM PACA Corse),
 - L'ESAT et le SAVS Les Argonautes (Association ADIHM).
 - Tutelles
 - Aides à domicile : Association La Communauté
- **Continuation du partenariat avec l'association Handitoit** dans le cadre de son projet de mise à disposition de logements adaptés.

- **Pour le suivi et l'accompagnement au quotidien des bénéficiaires le CAAJ travaille avec :**
- **Pour les activités et sorties :**
- **Pour partager nos expériences :**
D'autres établissements et services accompagnant des personnes handicapées (ex : Foyer des Chênes/Sauvegarde 13) et d'autres services tels que le PIJ (Point Info Jeunesse), la Mission Locale d'Aubagne
- **Pour les transports**, nous collaborons principalement avec le service de transport public d'Aubagne (tram et bus à la demande), l'Association BOULEGAN, le service MOBIMETROPOLE de la RTM.
- **Pour la Santé :** Hôpitaux d'Aubagne et de Marseille, Espace sante jeunes
- **Parcours / Interparcours.**
- **Participation à divers groupes de travail**, notamment ceux sur l'aide aux aidants et ceux sur le nouveau cahier des charges.

III BILAN DES ACTIVITES POUR 2016

➔ CAAJ

Après 3 ans de fonctionnement le CAAJ semble avoir trouvé un bon équilibre entre les activités sur site menées par des professionnels de l'équipe, l'intervenante extérieure et les animations/sorties réalisées hors les murs. L'équipe reste attentive aux propositions d'activités et de sorties formulées par les bénéficiaires.

1. Les bénéficiaires qui ne sont pas accompagnés par des services de suite (tels que les SAVS ou les SAMSAH...) sollicitent de plus en plus régulièrement l'équipe du CAAJ pour de l'accompagnement social (montage de dossier MDPH, recherche de solutions d'hébergement et/ou d'accueil...). Nous constatons également que nous sommes de plus en plus sollicités dans le cadre de « l'aide aux aidants » (écoute et soutien, recherche de solution d'accueil temporaire...).

➔ **Si nous souhaitons répondre à ce besoin exprimé grandissant il faudrait peut-être réfléchir à la pertinence de l'intervention d'une ASS ou d'une CESF à temps partiel au CAAJ.**

➔ VACHER

- Poursuivre et intensifier la promotion de cette modalité d'accueil spécifique auprès des partenaires associatifs, des administrations, des usagers et familles concernés afin d'augmenter le nombre de personnes accueillies et de journées réalisées.
- *Promouvoir l'autonomie* en lui donnant la liberté de faire, de se confronter aux exigences sociales, à des règles de vie, tout en veillant à lui offrir un cadre sécurisant. Il s'agit de développer sa capacité à faire seul et à prendre des initiatives. L'autonomie permet aussi une ouverture sur l'extérieur afin de s'assurer une place sociale au-delà du Foyer Henri Vacher et une citoyenneté.
- *Favoriser la responsabilisation* en impliquant le résident dans la vie de l'établissement, en lui permettant de trouver une juste place, unique et identifiée.
- *Maintenir le lien social* lui permettant de conserver et de développer ses acquis, cela n'étant concevable que si le résident est en situation d'interaction avec son environnement.

➔ SAUNIER

- Avec un total de 181 journées contre une prévision de 148 journées (et 160 journées effectuées en 2015), l'accueil temporaire continue à faire montre de son efficacité et de sa pertinence.
- continuent à dynamiser le Foyer Robert Saunier

➔ MAS

- Projet de la MAS : un travail débuté en novembre 2015 a pour objectif d'actualiser ce projet, de chercher l'adéquation la plus juste avec la prise en charge que l'équipe pluridisciplinaire propose aujourd'hui, en termes de prestations, après quatre années de pratiques professionnelles.
- En termes d'activités proposées.
- En termes d'aménagements du site et de matériel.

➔ **ESAT**

- Engager des rénovations de la structure vétuste en dehors du toit prioritaire et incontournable, il sera nécessaire d'envisager les sanitaires et l'isolation générale de l'ESAT.
- Outre l'attente du remplacement attendu d'un ouvrier de production rattaché principalement à l'atelier alimentaire et dont les fonctions seront transversales sur l'ESAT, le renfort de stagiaires MA et ETS est une nécessité en vue d'améliorer la qualité de l'accompagnement par l'augmentation du taux d'encadrement.

H Zérapha
Directrice Complexe